

UNION NAUTIQUE DE LIEGE
CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
VENDREDI 26 MARS 2021 A 20H

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée générale statutaire de l'A.S.B.L. Union Nautique de Liège qui se tiendra en visioconférence pour le respect des mesures sanitaires contre la pandémie de Covid-19, le vendredi 26 MARS 2021 à 20 heures précise. La présence physique du Président, Trésorier et Secrétaire se fera au 87 rue des Vennes à 4020 Liège.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée par le Président
2. Désignation d'un Rapporteur
3. Approbation du PV de l'AG du 06 mars 2020
4. Rapport annuel du Secrétaire (N. KESSEN)
5. Rapport sur l'état et l'entretien du bâtiment (B. GERMAY)
6. Rapport annuel de l'activité aviron (V. PEROT)
7. Rapport annuel de l'école d'aviron (M. JADOT)
8. Rapport annuel sur l'état et l'entretien du matériel aviron (B. LOUIS)
9. Rapport annuel du trésorier (L. ROX)
10. Rapport annuel des vérificateurs aux comptes (X. DUPONT et V. NYS)
11. Approbation des comptes de l'exercice et décharge aux administrateurs
12. Nomination de deux vérificateurs pour 2021
13. Budget de l'exercice 2021 (L. ROX)
14. Elections statutaires : suite à la crise sanitaire et de lourdes contraintes techniques, l'élection des administrateurs est reportée à l'AG 2022.
Est démissionnaire : Thierry Jammaer
Est candidate : Michèle Pasteur.
15. Allocution du Président

Pour le Conseil d'administration

Nicolas KESSEN

Secrétaire